

nière, nous avons visité une certaine partie des États-Unis. Je déposerai plus tard sur le Bureau certains chiffres pertinents quant aux cours du bœuf, car à Los-Angeles j'ai constaté avec étonnement que le prix du bœuf dans les magasins était d'ordinaire beaucoup plus raisonnable que les mêmes prix en Colombie-Britannique. Voici ce qui m'intrigue. Comment se fait-il que les Américains, qui achètent notre bœuf au prix fort, soient en mesure de le vendre à leurs gens à meilleur compte que nous ne réussissons à le vendre à nos propres consommateurs. Cela n'a rien à voir, cependant, à la mesure dont nous sommes saisis; aussi, n'insisterai-je pas davantage en ce moment.

Je souscris d'emblée aux observations qu'a formulées le sénateur de Blaine-Lake (l'honorable M. Horner) au sujet de la façon d'abattre le bétail. Ceux d'entre nous qui ont vu tuer des animaux savent qu'il faut se tenir face à l'animal car, si le premier coup passe le moins en mesure de le vendre à leurs gens à meilleur compte que nous ne réussissons à le vendre à nos propres consommateurs. Cela n'a rien à voir, cependant, à la mesure dont nous sommes saisis; aussi, n'insisterai-je pas davantage en ce moment.

Je souscris d'emblée aux observations qu'a formulées le sénateur de Blaine-Lake (l'honorable M. Horner) au sujet de la façon d'abattre le bétail. Ceux d'entre nous qui ont vu tuer des animaux savent qu'il faut se tenir face à l'animal car, si le premier coup passe le moins en mesure de le vendre à leurs gens à meilleur compte que nous ne réussissons à le vendre à nos propres consommateurs. Cela n'a rien à voir, cependant, à la mesure dont nous sommes saisis; aussi, n'insisterai-je pas davantage en ce moment.

C'est la première fois dans notre histoire que cette redoutable maladie frappe notre cheptel. Il faut donc s'attendre que cet événement jette la panique chez certaines gens. Je ne chicane pas leurs sentiments, mais je trouve vraiment à redire à la publicité excessive dont on a entouré toute l'affaire, surtout aux photographies qu'on a publiées et qui montraient l'abattage de grands troupeaux d'animaux malades. Une telle publicité, ainsi que les critiques injustes qu'on a formulées, n'aident guère à enrayer la maladie. Au contraire, elles portent les autres pays à croire que tout notre bétail est sans doute atteint. La plupart des critiques, à mon sens, se fondent bien plus sur des raisons d'ordre politique que sur le souci du bien-être public.

Je souscris également à ce que le sénateur de Blaine-Lake a dit des immigrants. Le règlement touchant nos importations est sévère en certains cas et très souple en d'autres. Il y aurait lieu, à mon avis, d'examiner l'article du règlement qui a trait aux plantes. Il est interdit aux Canadiens d'importer des États-Unis un arbre fruitier, un rosier ou

tout autre plante, à moins que les racines ne soient exposées. D'autre part, il est permis d'importer d'Europe ces mêmes plants avec la terre qui entoure les racines. Ceux qui s'y connaissent le moins en horticulture savent que les maladies de plantes se propagent dans le terreau.

Pour ce qui est du danger qu'il se forme au Canada dix États balkanisés, une province voudra peut-être payer de retour les mesures prises par une autre. Ainsi, je ne puis m'empêcher de soupçonner la Colombie-Britannique de vouloir exercer des représailles pour les effets de la maladie Newcastle dont sa volaille a souffert. L'Alberta avait alors refusé d'acheter la volaille de la Colombie-Britannique, tandis que l'importation en Ontario de toutes sortes de volaille provenant de la Colombie-Britannique avait sensiblement fléchi. C'est peut-être ce qui a inspiré les gens de la Colombie-Britannique qui refusent d'acheter non seulement le bétail sur pied, mais même la viande de bœuf. Ces gestes, qui semblent sans importance pour l'instant, pourraient bien se répercuter sur la vie nationale et économique du pays.

Tout ce qui a trait au commerce relève de l'autorité du gouvernement fédéral; toutes les provinces prennent leur mot d'ordre à Ottawa pour ce qui est de l'établissement des règlements concernant le commerce. Il semble que les provinces, sur une échelle toujours plus large, s'efforcent d'élever des barrières entravant la libre circulation des marchandises. Au cours d'une visite que je rendis à mon fils en Californie, un citoyen distingué de là-bas me dit: "Vous autres, de la Colombie-Britannique, où voulez-vous en venir en interdisant chez vous l'entrée de nos vins? Vous voulez nous vendre vos produits, mais vous refusez d'acheter notre vin!" C'est là un problème devant lequel le gouvernement fédéral est à peu près impuissant. On m'a dit que les dix premiers ministres provinciaux ou procureurs généraux s'étaient mis d'accord pour empêcher, dans la mesure du possible, l'importation de vins en provenance des États-Unis. Sans doute, n'invoquent-ils pour cela aucun règlement d'importation; mais un simple refus d'acheter le vin équivaut à l'imposition d'un tarif douanier. Cette situation dure depuis nombre d'années en Colombie-Britannique et elle contribue à faire naître des sentiments fort aigres chez nos voisins d'outre-frontière. Si l'on veut exporter, il faut importer; je fais allusion à tout cela parce qu'à mon avis les provinces empient sur le domaine du gouvernement fédéral.

Peut-être s'étonnera-t-on de voir un sénateur adopter pareille attitude. On a dit en effet que le Sénat a le devoir de sauve-